

RGIE - Réglementation générale sur les installations électriques

RÉF | 5679

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif	Assimiler le règlement général des installations électriques et mises à niveaux.
Programme	Décrypter le règlement, insister sur les points les plus importants tel que le conducteur de sécurité et notamment les nouvelles réglementations générales.
Certification(s) visée(s)	Éventuellement attestation de participation de l'organisme
Type de formation	Alternance PME

ORGANISATION

Durée	2 jours (16 heures)
Horaire	en soirée Ponctuel, contactez l'organisme.
Coût	250 €

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs	Être électricien ou avoir des connaissances professionnelles en électricité et être concerné par la réglementation des installations électriques.
Remarques	Cette formation est organisée sur le site EFP Anderlecht Maison de l'Électricité

Boulevard Maurice Herbet, 38 - 1070 Bruxelles

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Les inscriptions se font via le site web de l'organisme:
- www.efp-bxl.be
- efp - Pôle électrotechnique : 02/370 86 70
- Mail : pole.electrotechnique@efp-bxl.be

Organisme

Efp : Formation continue

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>